

COMMUNE DE MEZIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers en exercice : 13****Présents : 12****Pouvoirs : 1****POUR : 13**

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Mézin, dûment convoqué le 27 mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBERT, Maire.

Présents : Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Alain VILLA, Monsieur Pascal DE BRITO, Madame Christiane DUCOUSSO, Madame Patricia DUBOUCH, Madame Brigitte PULICANI, Monsieur Julien CHAPOLARD, Madame Mary GRAHAME-LUCAS, Monsieur Yves ALEXANDRE, Monsieur Bernard DULHOSTE, Monsieur Jean-Michel MANABERA.

Excusés : Madame Mélanie DASTE donne pouvoir à Madame Dominique BOTTÉON.

Secrétaire de Séance : Madame Dominique BOTTÉON.

DEL 19/2019**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2018 de la Commune de Mézin**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBERT, après avoir approuvé les comptes de gestion et administratifs de l'exercice 2018 du CCAS et de la Commune de Mézin, Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de :	134 779,02 €
un excédent reporté de :	627 378,10 €
un excédent reporté du budget du CCAS dissous de :	6 608,28 €
<u>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</u>	<u>768 765,40 €</u>
un déficit d'investissement de :	74 684,25 €
un déficit d'investissement reporté de :	125 131,29 €
un déficit des restes à réaliser de :	28 397,00 €
<u>Soit un besoin de financement de :</u>	<u>228 212,54 €</u>

Après en avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018	768 765,40 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (R1068).....	200 000,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (R1068).....	228 212,54 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (R002).....	340 552,86 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (D001) : DÉFICIT	199 815,54 €.

Le Maire,
Jacques LAMBERT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

